



Mairie d'Héricy

CONSEIL DES SAGES

Compte rendu de la séance du 07 septembre 2016

L'assemblée plénière du Conseil des Sages s'est tenue à 10 heures à la salle du conseil de la mairie d'HERICY.

Etaient présents :

❖ Membres du collège « élus » :

Sylvie BOUCHET-BELLE COURT Maire

Philippe LEMIRE Adjoint Délégué aux Bâtiments – Commerce – Associations

❖ Membres du collège « Habitants » :

Jean-Jacques BROUTY – Gisèle KAPUSTIC – Sophie ROMANET – Ronan SIROUX – Philippe BORDESSOULLES

Absents excusés :

Jean-Marie PETIT, Frédérique GRUYER

Secrétaire de séance :

Jean-Jacques BROUTY

Déclaration de Mme LE MAIRE en préambule à la réunion

Rappel sur le caractère consultatif du conseil des sages.

Se rapprocher du modèle de fonctionnement du conseil de la ville d'Avon.

A L'ORDRE DU JOUR

1- Organisation du CS

- Plan de travail 2017 et nouveau calendrier à valider lors de la séance du 05 décembre 2016
- Relancer une recherche de nouveaux membres. M. Duclos et Mme Gruyer étant démissionnaires. Une représentation de personnes habitant Fontaineroux est vivement souhaitée.

2- solidarité / information

- L'association de visiteurs des personnes âgées est en cours de création. Dépôt des statuts en cours et demande d'immatriculation Siret. L'association sera représentée au prochain forum.
- Le CS doit rédiger

- son article avant le 15 septembre pour parution dans le prochain bulletin municipal.
- Prévoir des flyers d'information sur l'existence du CS et à présenter au forum des associations (vice-président).
- Suite aux remarques des derniers CS, le panneau à led va être déplacé pour une meilleure visibilité.
- Avis et proposition du CS sur le projet de règlement du cimetière
 - o Afficher le règlement (ou une synthèse) à l'entrée du cimetière,
 - o La mairie a lancé la réalisation d'un nouveau plan,
 - o Règlement et plan consultables sur le site de la mairie
 - o Problème d'accès vers le bas du cimetière pour les personnes à mobilité réduite. M. Lemire vérifiera si ce problème rentre dans le cadre des IOP (Décret n° 2006-555 du 17 mai 2006, Art. R 111- 19 et suivants),
 - o Poubelles à ajouter dans le bas. Voir possibilité de recréer l'enclos de verdure et intégrer des containers ?
 - o Contrôle des entreprises : des gravats et déchets sont apparemment laissés sur place par les entreprises intervenant dans le cimetière. Un contrôle après travaux sera effectué,
 - o Possibilité de réserver des places de parking à l'entrée du cimetière : Il est proposé en séance un marquage au sol ce qui semble suffisant,
 - o Fermeture des portails et portillons : leur remplacement est en cours. Le pilier gauche d'entrée sera consolidé suite à gauchissement. La fermeture sera assurée la semaine par un agent municipal. Les WE et jours fériés, la mairie réfléchit à un système de gâche électrique.
 - o M. Siroux fait remarquer qu'en été des personnes accèdent au cimetière même tardivement pour se recueillir. Il n'a pas été noté de dégradations jusqu'à présent. La fermeture à clé de l'accès ne résulte donc que d'une responsabilité légale,
 - o Une mise à jour du reliquaire est en cours.

3- Groupe de travail Urbanisme / environnement

- Le dossier du réaménagement du clos est en cours. Afin d'éviter des écueils juridiques liés au contrat signé sous l'ancienne mandature, l'architecte de la salle du clos reste chef de projet. L'aspect urbanisme/environnement est intégré au projet et sous-traité. Pour bénéficier d'une subvention de 35%, le dossier doit être validé fin 2016 avec début des travaux en 2017. Le projet sera présenté en réunion publique pour recueillir le consensus le plus large possible. M. Siroux note qu'il serait intéressant de profiter du projet pour revoir plus généralement le problème du stationnement à Héricy.
- Agence postale : la fermeture de l'agence postale et l'ouverture d'une antenne à la médiathèque est envisagée pour fin octobre. Le CS recommande que le niveau des prestations servies soit précisé et qu'une plus large information des habitants soit réalisée.
- Aménagement des nouveaux espaces verts créés lors des travaux rue Elie Rousselot et Avenue de Fontainebleau : les embellissements sont en cours. Le CS propose d'intégrer des plantations d'aromates (voire potagères). La mairie a déjà réfléchi à ce sujet et présentera son projet.
- Mise à jour des panneaux de signalisation : Revue en cours par l'adjoint à la sécurité.
- Eclairage public : revoir le réglage des minuteries (lampes allumées en plein jour). Les membres du CS rejettent la proposition de M. Bordessoulles sur une extinction de nuit, même partielle. Principalement pour un problème de sécurité.

4- Civisme

- Un peu d'amélioration dans les dépôts de déjections canines. Néanmoins, les « dépôts » semblent s'être « déplacés » des rues du bord de seine vers les berges...
- Dans le cas d'une nouvelle dérive, la mairie envisage de passer l'amende de 35€ à 135 €.

5- Culture / Loisirs / Enfance

- Dans le menu actuel, les entrées ont été supprimées suite à un déchet de quasi 100% de ce plat. 50% du menu présenté aux enfants est d'origine BIO.
- Une réflexion sera proposée aux équipes scolaires et à l'adjointe chargée de l'enfance sur la sensibilisation des enfants à la gestion des déchets (voir interventions proposées par le Lombric).

6- Autres questions

Compteurs Linky : Une petite note de synthèse des désagréments potentiels du système a été fournie par M. Bordessoulles à la municipalité.

A la vue des différents publications et obligations légales sur ce sujet, la municipalité reste dans l'expectative sur la suite à donner.

Prochain conseil : Assemblée ordinaire - lundi 3 octobre 10h00 salle du conseil

Jean-Jacques BROUTY
Secrétaire de Séance



Sylvie BOUCHET BELLECOURT
Présidente

